

# L'ESTILLACAIS

**13 JANVIER 2024**

**VOEUX À LA POPULATION  
À 18H À LA SALLE DES FÊTES**



## TÉLÉTHON

La commune, s'est mobilisée en accueillant pour la deuxième année consécutive, le Village du Téléthon.

*Bonne Année*

**2024**



## INAUGURATION PLACE DES DROITS DE L'ENFANT

Retour sur ce moment chargé de symbolisme et d'engagement pour un avenir plein de promesses.

## SOMMAIRE

ÉDITORIAL	2
AGENDA ET ÉTAT CIVIL	3
LA VIE MUNICIPALE	4
TRAVAUX	9
NOS DOSSIERS	10
LA BIBLIOTHÈQUE	13
LA VIE ASSOCIATIVE	14

Chers Administrés,

La fin de l'année approche à grands pas, il faut penser aux vœux et en principe c'est aussi la période durant laquelle on prend de bonnes résolutions et où on programme les projets pour l'année à venir.

Or depuis quelques années, le contexte et la baisse des dotations et subventions, nous obligent à beaucoup de prudence et d'humilité.

La fin des travaux de la Salle multi activités en est un exemple, entre le budget prévisionnel ayant servi au calcul des subventions et la fin des travaux prévus en mars 2024, nous allons subir certainement près de 30% de plus values ou de révisions de prix.

Il en est de même sur tous les travaux ou constructions réalisés depuis deux ans.

D'autre part, la commune continue à adapter le nombre d'agents et donc sa masse salariale pour répondre à la croissance démographique très brutale et au développement de nouveaux services à la population.

Tous ces facteurs conjugués nous obligent à reporter ou à étaler certains projets annoncés et à être très prudents dans le montage des budgets prévisionnels.

Notamment en raison des régimes de subventions qui ne sont plus du tout à la hauteur des promesses que ce soit au niveau de l'État ou du département.

Le marasme économique ne touche pas que les collectivités, vous avez vous même pu constater que plusieurs installations d'entreprises aux Portes d'Estillac ont été reportées. Et nous attendons toujours avec beaucoup d'impatience nos magasins alimentaires et le remplissage de la zone, avant tout pour le confort des Estillacais bien sûr mais également pour les recettes fiscales qui en découleront pour la municipalité.

2024 verra quand même plusieurs gros projets démarrer. L'extension de la maternelle ne peut pas être différée, le permis de construire est en cours d'instruction pour un démarrage des travaux en juillet.

L'agrandissement du pôle de santé est également urgent avec l'arrivée espérée d'un médecin généraliste supplémentaire et de nouveaux professionnels de santé.

Un espace intergénérationnel en parallèle du parc de la halle va être amorcé mais le projet sera découpé en plusieurs tranches faute de subvention.

Il permettra à terme d'étoffer considérablement notre poumon vert au cœur du village et de rajouter de nombreuses installations sportives et de loisirs.

Et normalement notre ferme pédagogique de production devrait accueillir ses premières plantations à l'automne 2024.

Tout cela ne doit pas nous faire oublier la proximité des fêtes de fin d'année qui normalement devrait être synonyme de solidarité, de fête et de convivialité.

En tout cas je vous le souhaite à toutes et à tous.

N'oubliez pas nos rendez-vous habituels détaillés sur l'agenda et en premier les vœux de la municipalité le **samedi 13 janvier à 18H00** qui changent de formule.

Avec le Conseil Municipal et l'ensemble des agents nous vous souhaitons de très bonnes fêtes et une très belle année à toutes et à tous.

Bien à vous  
Jean-Marc Gilly

## L'AGENDA...

TOUS LES JEUDIS DE 16H À 19H, SOUS LA HALLE, MARCHÉ HEBDOMADAIRE !

### JANVIER :

**Samedi 13 Janvier** : **Vœux à la population** à la salle des fêtes à 18h00

**Samedi 27 Janvier** : Concert pour le Téléthon à la salle des fêtes à 20h00

**Mercredi 31 Janvier** : Broyage de vos sapins de Noël à partir de 9h00

### FÉVRIER :

**Samedi 3 Février** : Gala de Danse pour le Téléthon à la salle des fêtes à 19h00

**Samedi 17 Février** : Bal de Country pour le Téléthon à la salle des fêtes à 20h00

**Mardi 20 Février** : Réunion Publique "Collecte des déchets" à la salle des fêtes à 19h00

### MARS :

**Dimanche 3 Mars** : Rotatrail

### AVRIL :

**Dimanche 7 Avril** : Parcours du Cœur à 9h00

## L'ÉTAT CIVIL...



### Naissances

Éden SIMONPIERI né le 18/07/2023

Pablo MAZZOLENI né le 05/09/2023

Thaïs GOSSE BAUCAL née le 10/09/2023

Éléana BARASCOU née le 18/09/2023

Anh-Hào PEJAC LEYDET né le 10/10/2023



Thaïs



Eléana



Anh-Hào



### Mariages

Mme SAYNAC Delphine et M. BOUTIE Christian, le 26/08/2023

Mme BROUTIN Laura et M. WIDEHEM Florian, le 09/09/2023

Mme CARNEZAT Véronika et M. PÉRICARD Guillaume, le 30/09/2023

Mme FOULLANE Kawther et M. CHAYBI Yannis, le 07/10/2023

Mme LE TAILLANDIER DE GABORY Ethel et M. PLANQUE Éric, le 18/11/2023

### SUIVEZ-NOUS :



Commune d'Estillac



commune\_estillac



Panneau  
Pocket



### ESTILLACAIS Décembre 2023

Directeur de la publication : Jean-Marc GILLY

Conception : Service communication de la commune d'Estillac

Impression : Imprimerie GRAPHIQUE SUD

Rédaction : Jean-Marc GILLY, RESULTEMPS et le service communication de la commune d'Estillac

Crédit photos : RESULTEMPS et les services de la commune d'Estillac

Tirage : 1 300 exemplaires

## EXPLOSION DES EFFECTIFS : UNE RENTRÉE SCOLAIRE HORS NORMES !

Cet automne, nos écoles ont vu leurs rangs grossir de manière significative, signe du dynamisme croissant de notre commune. La rentrée 2023 restera sans doute gravée dans les annales avec un afflux notable d'enfants en petite section. Au total, ce sont 119 élèves qui ont rejoint les bancs de la maternelle, tandis que 164 enfants ont pris le chemin de l'élémentaire. Les chiffres ont encore grimpés en cette fin d'année, avec un effectif à 290 élèves.

Face à cette hausse soudaine, la municipalité n'est pas restée les bras croisés. Consciente des enjeux et de l'importance de conserver un environnement propice à l'apprentissage pour nos enfants, une solution a rapidement été esquissée : le projet d'extension de l'école maternelle est lancé.

Ce chantier d'envergure, qui débutera dès l'été 2024, vise à augmenter la capacité d'accueil de l'établissement. Les travaux s'achèveront à temps pour accueillir nos bambins dès la rentrée scolaire 2025 dans un espace flambant neuf.



## SEMAINE DU GOÛT : REMISE DE POTS DE MIEL AUX ENFANTS

Les pots de miel, tout droit sortis de nos ruches municipales, ont été personnalisés par nos jeunes artistes lors des activités périscolaires et ont été offerts à tous les élèves de l'école.

Une délicieuse manière de mettre en avant l'importance des abeilles dans notre environnement.



## LES POMMES DE TERRE DES JEUNES POUSSÉS, UN AVANT GOÛT DE LA FERME PÉDAGOGIQUE

Les enfants de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) ont eu l'immense joie de récolter les pommes de terre qu'ils avaient plantées il y a quelques mois. Un moment fort de leur parcours pédagogique qui leur a permis d'apprendre le cycle de la vie végétale tout en développant leur conscience écologique.

La récolte a eu lieu en présence de Monsieur le Maire, témoignant de l'importance que la mairie accorde à l'éducation environnementale des jeunes citoyens. Les agents du service technique, véritables gardiens de nos espaces verts, et de l'animation, étaient également présents pour guider et aider nos jeunes jardiniers en herbe.



## CHANTIER CITOYEN D'OCTOBRE : UNE SEMAINE D'ÉPANOUISSEMENT COLLECTIF

Du 23 au 27 octobre, le Chantier Citoyen a transformé Estillac avec succès. Initié par 8 jeunes, le projet de la marelle sensorielle dans la forêt s'est démarqué. Les jeunes ont également contribué au fleurissement du bourg.

Des activités récréatives, comme le Fun Archery (tir à l'arc en mouvement), le laser game, et une journée à Walygator ont ajouté une touche d'excitation.



Au-delà des projets, la semaine qui s'est clôturée par un pot avec les parents, célébrant une expérience enrichissante, a été marquée par une véritable cohésion de groupe.

## SOIRÉE MOULES-FRITES EN FAMILLE

La soirée Moules-frites, organisée pour les habitants de la commune et leur famille est une tradition Estillacaise à ne pas manquer. La recette 2023 sera versée au CDSA 47, Comité Départemental Sport Adapté, qui développe les activités physiques et sportives pour les personnes en situation de handicap mental et psychique.

La commune d'Estillac lui accorde son soutien depuis de nombreuses années pour de multiples événements dont le DUO SPORT (p7).

Nous restons dans la grande famille car, en 2022, la soirée était en faveur de l'association ARSLA qui accompagne les malades atteints de la maladie de Charcot, maladie qui avait emporté notre chère Colette Bezolles, très impliquée au CDSA 47.

Donc toujours la même recette : des moules, des frites, de la convivialité et du partage et une touche de musique rock. Merci à Thaly et son DJ DANUNZIO, aux nombreux bénévoles et presque 600 convives.



Marina (salariée du CDSA 47) et Sébastien (bénévole)

## UN TORO ROUGE DANS L'ATELIER MUNICIPAL

Le nouveau tracteur tondeuse est une sacrée machine ! Rutilant, efficace et fiable. Une belle bête ! L'investissement a été jugé nécessaire car l'ancien n'était en fait ... pas assez "vert".

Les agents ont eu du mal à le faire monter sur la remorque.



Adieu et merci pour les services passés.

## TOUT LE MONDE EN ROSE... OU PRESQUE

La marche d'Octobre rose a réuni 314 personnes dimanche 23 octobre. Trois parcours étaient proposés dans la bonne humeur pour la cause chère à toutes et tous : la lutte contre le cancer du sein.

Les inscriptions à la marche ont été reversées à Actions Cancer 47 ainsi que la recette des ventes de T-shirts et foulards roses.

A souligner, le seul qui n'est pas en rose est cependant plus que jamais impliqué dans l'organisation et le traçage des parcours. Merci à toute la pink team !



## COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE : LA RELÈVE

Depuis 2012, la cérémonie anniversaire de l'armistice de 1918, est l'occasion de rendre hommage à tous les "Morts pour la France", civils ou militaires des conflits anciens et actuels.

S'il n'y a plus de "poilus" pour faire vivre la mémoire, et l'attachement aux valeurs républicaines, la relève est là. Preuve en est, la présence de nombreux enfants répondant à la demande des professeurs de l'école Michel Serres.

L'école de musique Anacrouse, comme son nom l'indique\*, a fait précéder la cérémonie d'un instant musical solennel.

La mairie avait ensuite organisé un moment convivial, au chaud, dans la salle Michel Gibert.

\*Note ou groupe de notes précédant le temps fort de la première mesure.



## BIENVENUE AUX NÉO ESTILLACAIS

Lundi 13 novembre, les nouveaux habitants ont été reçus par Monsieur le Maire accompagné des membres du Conseil Municipal. Seulement 33 familles sur 50 ont répondu à l'invitation.

L'occasion de faire connaissance en regardant le film résumé de l'année 2022. Un avant goût qui permettra d'apprécier le film 2023 en préparation et présenté lors de la cérémonie des vœux le 13 janvier prochain.

Un accueil chaleureux autour d'un apéritif dinatoire leur a été réservé.

## DUO DAY : DEUX FOIS DEUX FONT PLUS QUE QUATRE

Plus besoin de vous présenter cette journée particulière d'intégration par le travail d'une personne en situation de handicap. Cette année, c'était le 23 novembre partout en France.

Regardez le sourire de Julien ! Il avait hâte de renouveler l'expérience des années précédentes. Accueillir et initier David, très investi et appliqué, aux différentes tâches d'entretien des espaces verts fut un réel plaisir.

C'est avec gourmandise que Mathieu a secondé Xavier, notre chef de cuisine, dans la préparation des repas pour nos enfants à l'école. Une première pour Xavier qui sera sûrement candidat l'an prochain.



Bravo ! C'est important de changer de regard pour découvrir les talents trop souvent cachés. Duo Day est en développement exponentiel depuis sa création, il y a 6 ans, dans notre département. A ce titre, Fadila Khattabi, Ministre Déléguée en charge des personnes handicapées est venue à Agen remettre à Magali Dewerd, Présidente de l'Algeei\*, l'ordre national du Mérite, au grade de Chevalier.

\*L'ALGEEI gère des établissements pour l'éducation et la formation des personnes handicapées.

## INAUGURATION DE LA PLACE DES DROITS DE L'ENFANT

Le 24 novembre 2023, Estillac a vibré au rythme de l'inauguration de la Place des Droits de l'Enfant, un moment empreint de symboles et d'engagement.

La journée a débuté par un accueil chaleureux, des chants d'écoliers célébrant l'arbre. M. Jean-Marc GILLY, Maire, et Mme Annie GOURGUE, Présidente de "La Mouette", ont marqué l'importance de cette place.

M. Patrick BUISSON, Vice-Président de l'Agglomération d'Agen, a partagé des réflexions inspirantes dans le cadre de la Journée de l'Arbre.

Le dévoilement de la Place a été un moment fort, symbolisant l'engagement envers les droits de l'enfant. La matinée s'est poursuivie avec la plantation de 21 arbres par les jeunes, illustrant notre engagement envers un avenir durable.

Merci à tous pour avoir rendu cet événement mémorable et pour renforcer notre engagement envers les droits de l'enfant et la préservation de notre environnement.



## VAINQUEURS 3-0 !

Le Comité des fêtes a réussi sa moisson d'automne. Sur la lancée des marchés gourmands, le vide-greniers a ravi chineurs et "commerçants éphémères".

L'ouverture de la Coupe du monde de rugby s'est jouée sous la halle devant 250 supporters. Le 1/4 de finale a signé le 3ème succès du Comité. Pour l'équipe nationale...dans 4 ans peut-être ?

## ROTARY D'AGEN LA GARENNE : UN GROS CHÈQUE À DIVISER PAR 3

Le calcul mental est vite fait : 9000 divisé par 3 ça fait 3000€ pour 3 associations. La somme est obtenue par l'organisation de deux actions : le ROTATRIL à Estillac tous les premiers dimanches de mars depuis 4 ans et le concert de Jazz à Foulayronnes.

La collecte 2023 aura permis d'aider :

- ZOE, Zone d'opportunité, propose des activités ludiques et porte un projet de parc. Des personnes en situation de handicap vous accueillent et vous initient aux règles des jeux.
- Les Restos du Coeur bébé réservent un accueil différencié aux mamans pour que la période de la toute petite enfance ne connaisse pas la pauvreté alimentaire.
- L'AFA 47 œuvre en faveur des personnes souffrant de la maladie de CROHN.

Ce 18 octobre, toutes les parties prenantes (sans oublier les communes d'Aubiac et Moirax) étaient présentes et vivement remerciées par le Président du Rotary et par Monsieur le Maire. L'aventure va se poursuivre au profit de deux nouvelles associations via le Rotatrail du 2 mars 2024 et le concert qui suivra le 24 mars 2024.



## DUO SPORT DANS LE VENT

Vendredi 20 octobre, malgré les bourrasques, le froid et la pluie, des personnes ordinaires et extraordinaires se sont affrontées dans une ambiance bienveillante et chaleureuse !

48 participants (8 équipes de 6) ont tiré à la sarbacane, puis ont fait une petite course (ou marche) et ont passé le relais au duo suivant. L'épreuve a dû être restreinte à l'espace couvert de la halle à cause des conditions météorologiques.

La solidarité était au rendez-vous avec la participation de O'Sport Santé, (Roquefort) et bien d'autres entreprises qui ont apporté financements ou ressources humaines ou les deux. Le CDSA 47 ambitionne de réunir une centaine de participants l'an prochain. Pour atteindre cet objectif, il faudra solliciter davantage d'entreprises et changer la date pour une meilleure météo. Ce qui ne changera pas c'est que DUO SPORT sera toujours à Estillac !



## GOÛTER DES AÎNÉS : UN MONDE MERVEILLEUX

Samedi 2 décembre, le CCAS a organisé l'événement tant attendu avant Noël. 130 personnes de plus de 70 ans ont pu s'immerger dans l'univers des gavroches de 1920. Spectacle, théâtre et chants mêlent les aventures des deux personnages artistes qui avaient testé une avant-première condensée l'an passé.

Nous avons questionné le Père Noël qui distribuait les colis et il nous a dit avoir reçu beaucoup de compliments et de remerciements. La décoration assurée par les enfants en temps périscolaire était parfaite, le chocolat chaud gourmand et généreux...

"On est gâtés ici, ça fait plaisir !" nous a confié une Estillacaise de 90 ans. Une satisfaction qui va droit au cœur des bénévoles.



# LE Téléthon : ESTILLAC POUR LE 36 ET LE 37

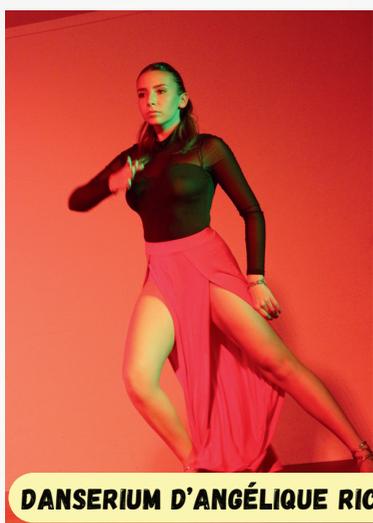
Le téléthon c'est tout une histoire ! Le 9 et 10 décembre 2023, c'est le 37ème Téléthon. il y a des gens qui restent devant la télé. Le spectacle est de qualité avec des témoignages touchants des malades dont la vie a été changée par un nouveau traitement.

À Estillac, l'émission sera regardée en replay car il y avait fort à faire ! Repas/concert, vente de soupe, défis sportifs, spectacle de danse et la performance du samedi le Chœur d'Hommes de l'Auvignon qui ont attiré 130 personnes. Magnifique ! Quelle ambiance dans la salle des fêtes ! Pour le loto du dimanche, il aurait fallu également pousser les murs.

La participation aux randonnées est nettement en hausse par rapport à l'an passé. C'est encourageant d'autant que la pluie annoncée ne s'est pas invitée.

Philippe Sella est venu ramer avec les bénévoles des nombreuses associations organisatrices. Côté intendance on remarque que le maître de cuisine est aussi chanteur intégré à la chorale, "La tour des chants".

L'édition 36 était un bel essai et le 37 plus rodé. C'est en février 2024 que la recette versée à l'AFM sera officiellement connue. Faut-il donner un nouveau souffle au Téléthon ? Une meilleure communication, certes, davantage de bénévoles, aussi. Nous sommes toutes et tous bénéficiaires collatéraux de la recherche médicale rendue possible par votre générosité.



DANSERIUM D'ANGÉLIQUE RICARDO



CHŒUR D'HOMMES DE L'AUVIGNON



ACCRO'S RANDO



DÉFIS SPORT



PHILIPPE SELLA



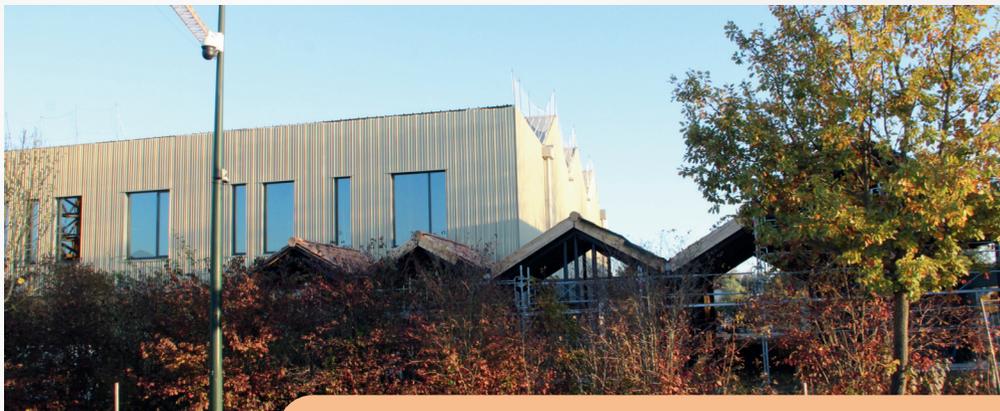
**VOIE DOUCE**



**PASSERELLE**



**ROUTE DES MÉTIERS**



**AVANCEMENT DES TRAVAUX DE LA SALLE MULTI-ACTIVÉS**

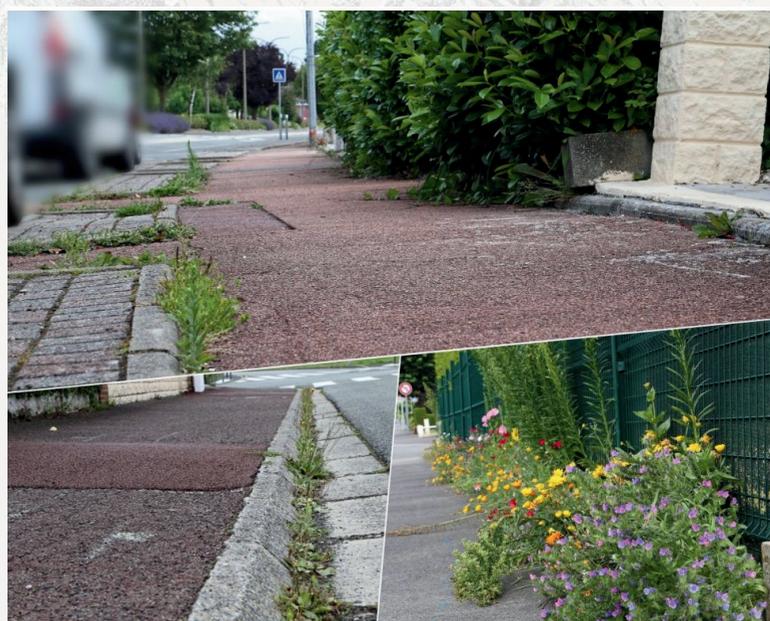


# ENTRETIEN DES TROTTOIRS ET DES CANIVEAUX SUR LE TERRITOIRE D'ESTILLAC

La propreté, l'hygiène et la sécurité de notre commune sont des préoccupations essentielles qui participent à la qualité de vie de chacun.

Dans cette optique, la municipalité d'Estillac, consciente de la responsabilité partagée que doit représenter l'entretien des espaces communs, a mis en place le présent arrêté.

En effet, l'entretien des trottoirs et des caniveaux est une démarche collective envisagée afin de garantir un cadre de vie agréable pour l'ensemble de la communauté.



Dans le respect d'une approche écologique, conformément à la législation en vigueur imposant une démarche zéro produit phytosanitaire, cet arrêté définit les responsabilités de chacun en matière de propreté urbaine.

Ainsi, chaque habitant est appelé à contribuer activement à la préservation de l'environnement en maintenant sa portion de trottoir et de caniveaux en bon état de propreté. Cette démarche s'inscrit dans une vision durable de l'entretien des espaces publics, excluant l'utilisation de produits phytosanitaires au profit de méthodes respectueuses de l'écosystème.

Par ce texte, la municipalité souhaite favoriser une prise de conscience collective quant à la préservation de notre cadre de vie, rappelant que la propreté des trottoirs, le désherbage, le déneigement en hiver, et la taille des haies sont autant d'actions individuelles concourant au bien-être de la collectivité.

## ARRÊTÉ

### CONSIDÉRANT,

Que l'entretien des voies publiques est une nécessité évidente pour maintenir la commune dans un état constant de propreté, d'hygiène et de sécurité.

Que l'entretien est l'affaire de tous, dans une démarche zéro produit phytosanitaire qu'impose la loi.

Que chaque administré doit participer à l'effort collectif d'entretien en maintenant sa partie de trottoir et de caniveaux en bon état de propreté.

### ARRÊTE,

**ARTICLE 1** - Le présent arrêté est applicable sur le territoire de la commune : zone urbanisée uniquement.

## **ARTICLE II - BALAYAGE ET ENTRETIEN DES TROTTOIRS ET DES CANIVEAUX**

Les employés communaux nettoient la voie publique. Toutefois, en dehors de ces actions, l'entretien des trottoirs et des caniveaux incombe aux propriétaires et locataires riverains de la voie publique. Chacun est tenu de balayer le trottoir et son caniveau dans toute sa largeur et sur toute sa longueur au-devant des immeubles bâtis ou non bâtis.

S'il n'existe pas de trottoir, un espace de 1m de largeur devra être entretenu au droit de la façade ou de la clôture des riverains.

Le nettoyage concerne le balayage, mais également le désherbage.

Le désherbage doit être réalisé par arrachage ou binage.

Le recours à des produits phytosanitaires est strictement interdit compte tenu du label zéro phyto effectif sur le territoire.

Les déchets ne doivent en aucun cas être jetés sur la voie publique, ni dans les avaloirs des eaux pluviales : les caniveaux doivent être maintenus en état de propreté de façon à garantir un écoulement aisé des eaux pluviales. Cela évitera les obstructions des canalisations et limitera les risques d'inondation en cas de fortes pluies.

Les déchets seront ramassés et traités avec les déchets verts, soit par compostage à domicile, soit par dépôt en déchetterie. Il peut s'agir des fruits tombés des arbres, feuilles, branchages...

En aucun cas, ils ne doivent être mis dans les containers d'ordures ménagères.

## **ARTICLE III - LA NEIGE ET LE VERGLAS**

Par temps de neige ou de gelée, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer la neige au droit de leurs maisons et sur les trottoirs, jusqu'au caniveau, en dégagant celui-ci autant que possible. En cas de verglas, ils doivent jeter du sel, du sable, des cendres ou encore des sciures de bois devant leurs habitations.

## **ARTICLE IV - TAILLE DES HAIES ET DES ARBRES**

En bordure des voies publiques, l'égagement des arbres et des haies incombe au riverain qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de la clôture sur la rue.

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres.

## **ARTICLE V - LIBRE PASSAGE**

Les riverains des voies publiques ne devront pas gêner le passage sur trottoir des piétons, des poussettes, des vélos et des personnes à mobilité réduite.

Ils devront veiller à respecter, lorsque la largeur du trottoir existant le permet, une largeur minimale de cheminement accessible à 1.20 mètre, telle que préconisée par les textes législatifs et réglementaires en vigueur.

Ils ne peuvent ni y déposer des matériaux et ordures.

Un service de ramassage des encombrants existe sur l'Agglomération d'Agen et sur rendez-vous. Le dépôt à la déchetterie demeure à favoriser.

## **ARTICLE VI- CONTRAVENTIONS**

Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois et règlement en vigueur :

Soit conformément au code pénal, contravention de 1ère classe

Soit la commune, qui aura dû intervenir à la place de l'administré défaillant, pourra refacturer le coût d'intervention, après une mise en demeure restée sans résultat.

## **ARTICLE VII - EXECUTION**

Les fonctionnaires territoriaux, les agents de la police municipale, les services de la gendarmerie et tous les agents assermentés de la commune sont chargés de l'exécution de la présente décision.

## **ARTICLE VIII - RECOURS**

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dès un délai de 2 mois à compter de son affichage.

# LA RÉVOLUTION DES POUBELLES

L'Agglomération d'Agen dont Estillac se prépare à vivre la phase II de la "Révolution des Poubelles", un projet visant à transformer la gestion des déchets en faveur d'une approche plus écologique et responsable. Présentons les éléments clés de cette initiative qui redéfinira notre façon de traiter nos ordures ménagères.

## La Révolution des Poubelles : Objectifs et Moyens

Les objectifs de cette initiative comprennent la réduction des ordures ménagères de 5 300 tonnes, l'augmentation du tri, le maintien du taux de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) à 11%, et l'intégration de nouvelles filières de gestion des déchets.

Le plan d'action comprend des mesures telles qu'une nouvelle gestion des déchets verts, la transformation des déchets en énergie, l'instauration d'une TEOM Incitative, le tri des biodéchets alimentaires, le déploiement de Points d'Apport Volontaire (PAV), la réorganisation des tournées et enfin l'agrandissement des déchetteries.

## Le Tri des Biodéchets : Une Nécessité, Une Nouvelle Habitude à prendre

Un aspect crucial de cette révolution concerne le tri des biodéchets alimentaires. Des bacs spécifiques de 80L, une collecte porte à porte, et des ateliers de compostage seront mis en place pour accompagner cette transition vers une gestion plus durable des déchets organiques.

## Distribution des Bacs

Les foyers concernés par la collecte en porte à porte recevront un bac de 80L gratuitement, accompagné d'un bioseau ajouré et de 104 sacs en papier par an. La mise à disposition des composteurs et des ateliers de compostage seront également organisés, favorisant une approche participative et éducative.

La distribution des bacs sera effectuée par un prestataire, à partir d'avril 2024. Une communication de proximité sera assurée par l'Agglomération d'Agen pour informer les habitants des changements, avec un avis de passage déposé 10 jours avant la distribution.



## CALENDRIER DE COLLECTE

**Au 1er janvier 2024**

Pas de changement

**Le 7 et 8 mars 2024**

Distribution des composteurs

**À partir d'avril 2024**

Démarrage de la collecte des biodéchets  
Collecte des Ordures Ménagères toutes les 2 semaines

**UNE RÉUNION PUBLIQUE AVEC LE SERVICE DES COLLECTES DE L'AGGLOMÉRATION D'AGEN SE DÉROULERA LE 20 FÉVRIER 2024 À 19H00 À LA SALLE DES FÊTES**

## ACTIVITÉS D'HIVER ET DIVERSES

**Tricot-Thé** : Un jeudi sur deux nos dames se retrouvent à la bibliothèque, aiguilles en main, pour ajuster des mailles à en perdre...haleine. Un point positif pour une activité qui tient son rang.

**Échecs** : Sans ambitionner de mater les grands maîtres, les joueurs d'échecs font leurs gammes pour tenter de bien maîtriser les circulations, toutes différentes des pions, cavaliers, fous et tours entre cases noires et blanches. La variété d'âge est telle que si l'on retient le chiffre 6, on compte aussi bien en années pour le plus jeune qu'en décennies pour les aînées. Si bien que l'on roque à tout âge les mercredis après-midi à la bibliothèque.

## LES INSECTES EN EXPO

Une superbe exposition sur les insectes a garni les murs de la bibliothèque durant une paire de mois cet automne avant que les premiers frimas les chassent.

Particulièrement bien documentées, les diverses planches ont attiré la curiosité des visiteurs de la bibliothèque, abonnés et scolaires. Si les abeilles étaient les reines, scarabées, fourmis, mouches et autres coccinelles livraient tous leurs secrets. Leur mode de vie, d'alimentation ou leur rapport avec leur éco-système venaient enrichir la connaissance des visiteurs.

Une belle somme de connaissances mises à disposition par la Bibliothèque Départementale du Lot-et-Garonne. Merci à eux.



## VIDE-ÉTAGÈRE

La nouvelle médiathèque pas encore livrée, Les nouveautés abondantes, l'espace est compté. Régulièrement, un désherbage (retrait de livres) est effectué. Parmi ces volumes, la plupart sont en très bon état et toujours dignes d'intérêt.

L'engouement, une nouvelle fois ne s'est pas démenti, permettant de faire des heureux chez les lecteurs en mal de bonne affaires et le bonheur de nos rayonnages en quête de respiration !

## SEMAINE DU GOÛT

Dans le cadre de la semaine du goût, les élèves de l'école d'Estillac sont venus à la bibliothèque familiariser leurs papilles avec les différentes saveurs. Sucré, salé, amertume, texture, identification des ingrédients furent autant d'énigmes à résoudre lors d'ateliers destinés à élever le sens critique de nos futurs gastronomes.



## À VENIR

### "DIY" ? Qu'es aco ???

L'année 2024 s'ouvrira en janvier et février sur une exposition portant sur "Le faire soi-même", plus connu sous l'anglicisme "Do it yourself" (DIY). Deux intervenantes sont prévues à des dates à préciser pour des ateliers mettant en pratique cet intitulé. Rendez-vous est donné aux doigts agiles.

### Nuit de la lecture

L'incontournable rendez-vous de la Nuit de la lecture se déroulera le samedi 20 janvier...de jour! Le thème étant cette année le corps, les animations gravitent autour de cette idée avec trois points forts. Madame Coulonges interviendra pour un condensé d'apprentissage des premiers secours (sur réservation). Une initiation au qi gong sera également proposée lors de cet après-midi. Les corps seront célébrés au travers de la danse avec des élèves d'Audrey Silvestre. Des contes raviront les plus jeunes grâce au talent de notre conteuse Paquita. La palette passageoise exposera des tableaux sur ce thème du corps. La littérature trouvera bien évidemment toute sa place avec la venue de l'autrice Nelly Magnac. Un apéro littéraire viendra clôturer cette nuit de la lecture célébrée en plein jour !

## VCBA : SOLIDARITÉ ET TOLÉRANCE

Le président Claude BERJAUD a remercié les licenciés, tous les bénévoles du club, les animateurs, les éducateurs, les membres du Conseil d'Administration.

« Nous mettons tout en œuvre pour préparer la nouvelle saison dans les meilleures conditions, nous l'espérons de qualité, sous le signe du partage de notre passion commune pour le VTT, annonce-t-il. Nous continuerons avec l'ensemble des animateurs et éducateurs à maintenir cet esprit de camaraderie et d'union, afin de répondre plus facilement aux objectifs du club : la pratique d'un VTT de qualité. »

Le club est composé de 139 membres et le Président a tenu à rappeler quelques règles : le respect envers les responsables, les animateurs et éducateurs ; l'engagement de soi ; la solidarité et la tolérance entre nous qui est une force inestimable ; la convivialité pour le plaisir de partager, de transmettre les passions et d'améliorer son image.

Les challenges se succèdent toute l'année en Ufolep et FFC, en alternance avec les championnats régionaux, championnats de France et coupe de France.

Le VCBA a participé, samedi 3 décembre 2022 au Téléthon à Estillac, le 3 décembre en soirée à la course à pied du Tacan à Agen ; samedi 11 et dimanche 12 mars stage à Moirax ; puis la caravane du sport du Conseil Départemental à Estillac le 12 avril 2023 ; les 12, 13 et 14 mai 2023 stage en Ariège ; Ufolep le 18 juin 2023 (Fresh, Pech, Kid-bike). « Ce fut une très bonne année conclut le Président, je félicite tous les licenciés pour leurs excellents résultats. »

Les élus ont également félicité le club soulignant l'engagement et la motivation de ce club qualifié de formateur.



## ES.BRUILHOIS BASKET

L'ES Bruilhois est actuellement le plus gros club de basket-ball du Lot-et-Garonne avec plus de 300 licenciés cette saison. Avec ces 25 équipes et son équipe fanion (photo) évolue au plus haut niveau régional l'ESB rayonne sur l'ensemble du Lot-et-Garonne.

Vous souhaitez devenir partenaire ? Bénévole ?

N'hésitez pas à rejoindre le club au  
06.61.11.75.55 ou par mail à  
secretariatesb47@gmail.com



## JUMPING FITNESS

Les cours de Jumping Fitness ont repris depuis le mois de septembre dans la salle des fêtes d'Estillac.

Tous les jeudis, de 18h50 à 19h40, des cours de Jumping Fitness sont animés par Julie et Jean-Marc Milhau.



Sur des musiques rythmées : travail de cardio, renforcement musculaire, équilibre & gainage. Tous les mardis également, de 19h15 à 20h00, nous proposons un cours à la salle des fêtes de Moirax.

Le forfait est de 50€ les 10 séances. La séance seule est à 8€.

Informations & inscriptions auprès des coachs certifiés.

Julie au 06 77 26 14 66  
Jean-Marc au 06 31 37 44 49

## BEAU DÉPART POUR L'APE

À l'image des années précédentes, l'année scolaire 2023/2024 commence sur les chapeaux de roues pour l'Association des Parents d'Élèves d'Estillac.

En effet, après un vide greniers à succès organisé le 22 octobre sous la halle, les bénévoles ont à nouveau généreusement donné de leur temps afin d'offrir une soirée d'Halloween mémorable à plus d'une centaine d'enfants de l'école, qui auront courageusement affronté les différentes activités terrifiantes !

En cette fin d'année l'association a organisé sa traditionnelle vente de sapins de Noël et une vente de chocolats pour les fêtes. Le Père-Noël est venu rencontrer les enfants de l'école lors des petits déjeuners offerts juste avant les vacances.

L'année 2024 ne sera pas en reste avec, d'ores et déjà prévus, le traditionnel loto qui aura lieu le samedi 16 mars, ou encore la chasse aux œufs de Pâques qui se déroulera le dimanche 2 avril à l'école maternelle.

Enfin, le 15 avril l'APE fêtera le carnaval. À l'occasion un repas dansant qui promet d'être riche en animations.

Les membres du bureau ainsi que tous les bénévoles vous souhaitent une très bonne année 2024 !



## CERCLE PHILATÉLIQUE ET NUMISMATIQUE DE L'AGENAIS

Amis collectionneurs si vous aimez les Timbres-poste, les cartes postales, les chromos, les capsules de champagne, les buvards etc. Vous pouvez venir nous rendre visite voire adhérer à notre association affiliée à la Fédération Française des Associations Philatéliques.

Nous nous rencontrons les 1er et 3ème dimanches, chaque mois, dans la petite salle Michel Gibert sous la halle.

Les services offerts : nouveautés, échanges, prêt des ouvrages de notre bibliothèque, achats groupés de matériel, aides à la présentation des collections. Des visioconférences peuvent être offertes sur des thèmes choisis par les membres. Mais le point d'orgue pour le premier trimestre 2024 sera la première fête du timbre à Estillac. Nous allons représenter le Lot-et-Garonne parmi les 85 villes de France inscrites à cette manifestation. Le thème retenu par la Poste et la FFAP : la découverte de nos territoires, voiles et promenade nautique, le timbre-poste représentera un voilier, le bloc feuillet un bateau promenade ou de plaisance. L'oblitération sera la première comportant le nom de notre village Estillac sur le timbre à date illustrée.

### EXPOSITION dans la salle Michel GIBERT les samedi 9 et dimanche 10 mars 2024

Sont prévus la présence de la Poste et d'un négociant ainsi que d'un espace découverte pour les enfants avec jeux divers.

Le C.P.N.A. mettra en vente une carte postale locale unique aquarellée par un de nos membres.

## ZEN ATTITUDE

Audrey Berner, Conseillère Agréée en Fleurs de Bach, vous accueille à son cabinet 15 allée de Derrière le Bois, lotissement La Bourgade.

Son métier consiste à aider les personnes, enfants ou adultes, à débloquent des situations émotionnelles problématiques grâce aux Fleurs de Bach. Son rôle est dans dans une écoute attentive des émotions en souffrance et habitudes réactionnelles de la personne afin de cibler au mieux les fleurs et de proposer un mélange adapté. Ainsi, après un entretien d'environ 1h, Audrey prépare une dilution personnalisée dont la durée est de 3 à 4 semaines.

N'hésitez pas à la suivre sur Instagram et Facebook où elle explique plus précisément sa pratique. A nous la Zen attitude !





**JEAN-MARC GILLY, Maire d'Estillac  
et le Conseil Municipal**

*Vous invitent à la cérémonie  
de présentation des vœux le*

*Samedi 13 Janvier 2024  
à 18h00*

*à la salle des fêtes d'Estillac*